

Le FIPHFP renforce son accessibilité numérique avec un site optimisé

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) franchit une nouvelle étape dans son engagement pour l'accessibilité numérique en enrichissant son site Internet de deux fonctionnalités innovantes : **un chatbot intelligent** et **un module d'inclusion et d'accessibilité**. Ces innovations s'inscrivent dans une vision plus large d'inclusion numérique et de modernisation du service public.



Fipy : l'intelligence artificielle au service des usagers

Fipy, basé sur la technologie Wikit et alimenté par l'intelligence artificielle, offre aux usagers un nouveau moyen d'interaction avec le FIPHFP. Ce chatbot répond de manière intuitive et automatisée aux questions fréquentes, permettant ainsi :

- d'assister les équipes du FIPHFP en automatisant certaines démarches
- de fournir un accès fluide et rapide aux informations essentielles

Grâce à l'intégration de Wikit Semantics, Fipy analyse les contenus du FIPHFP pour offrir des réponses précises et synthétiques aux utilisateurs.

LISIO : une solution inclusive et éco-responsable

Dans la continuité des actions menées en matière d'accessibilité numérique et conformément au **RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité), le FIPHFP déploie la solution **LISIO Web Engagé**. Cette technologie adapte en temps réel l'affichage du site aux besoins des utilisateurs, tout en réduisant son impact carbone. Ses principales fonctionnalités incluent :

- **Adaptation en temps réel** : L'interface s'ajuste instantanément aux besoins spécifiques des utilisateurs, qu'il s'agisse de daltonisme, dyslexie ou autres situations de handicap.
- **Confort de navigation** : LISIO simplifie l'affichage pour les utilisateurs peu familiers avec le numérique, tout en offrant des options de personnalisation avancées.
- **Lecture vocale** : Conversion des textes en audio pour une meilleure accessibilité

- **Éco-responsabilité** : Optimisation du chargement des pages pour réduire l'impact environnemental, même sur des connexions à faible débit.

Un engagement renforcé en faveur d'un numérique responsable et inclusif

Avec ces nouvelles fonctionnalités, le FIPHFP réaffirme son engagement en faveur d'un **numérique plus accessible, inclusif et respectueux de l'environnement**. Grâce à **Fipy et LISIO**, l'emploi public devient encore plus accessible à tous, facilitant les démarches et garantissant une expérience utilisateur optimisée.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Véronique Bonnet - v.bonnet@agence-cid.fr - 06 08 62 33 59

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63